# BONJOUR, HI ET *OLA* (*LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES*)

JACK JEDWAB

Jack Jedwab est président et directeur général de l'Association d'études canadiennes et de l'Institut canadien pour les identités et les migrations. Il est éditeur de *Thèmes canadiens* et de *Diversité canadienne*.

Étant donné la répartition géographique très inégale des francophones et des anglophones de langue maternelle au Canada, le rêve d'un bilinguisme français-anglais de masse à l'échelle du pays affronte inévitablement les difficultés d'atteindre cet objectif dans les parties du pays sans une masse critique de francophones (ou une masse critique d'anglophones dans certaines régions du Québec). En grande partie à cause de cette concentration démographique, plus de 80 % de la population du pays est incapable de parler les deux langues officielles. Par conséquent, la plupart des décideurs préfèrent nettement se concentrer sur le près de 20 % de la population qui parle à la fois le français et l'anglais. De plus, ces décideurs attribuent souvent à la *Loi sur les langues officielles* les progrès réalisés au cours des cinquante dernières années en ce qui a trait au nombre et à la proportion de Canadiens bilingues.

Si, en 2019, le Canada se décrit fièrement comme un pays bilingue, c'est en fonction de la concentration de francophones et d'anglophones au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick et plus précisément, de ce que l'on a appelé la ceinture bilingue, une ligne entre Sault Sainte-Marie et Moncton qui ne s'est pas beaucoup étendue au cours des années.

Les taux de bilinguisme de la population de langue maternelle anglaise dans la partie québécoise de la ceinture bilingue sont considérablement plus élevés qu'en 1961. Selon les données du recensement de 2011, quelque 85,7 % des Canadiens qui connaissent les deux langues officielles vivent dans les trois provinces et, en 2016, ce pourcentage a grimpé à 85,9 % (il devrait augmenter encore dans les années à venir). En réalité, le Canada est mieux décrit comme un pays qui est de jure bilingue, c'est-à-dire en droit, mais pas de facto bilingue,

c'est-à-dire bilingue en fait. Paradoxalement, c'est le Québec qui est beaucoup plus près d'être un endroit bilingue de facto, sans en être un en droit.

Malgré les taux relativement faibles de bilinguisme à l'extérieur du Québec, les sondages auprès des Canadiens révèlent invariablement qu'une majorité d'entre eux valorisent le bilinguisme et qu'ils sont convaincus de l'importance de connaître les deux langues officielles. Bien que la plupart des gens s'entendent également pour dire que c'est un élément important de notre identité canadienne, il existe d'importantes variations régionales dans ces opinions, telles qu'illustrées dans le tableau 1.

Les résultats de ce sondage révèlent que la connaissance et le maintien d'une langue seconde chez les individus sont étroitement liés aux possibilités de l'utiliser. Il s'agit également d'un facteur déterminant dans la réduction de l'insécurité et de l'anxiété que les personnes peuvent éprouver lorsqu'elles utilisent une langue seconde. C'est donc dans les contextes institutionnels, où de telles opportunités se présentent le plus souvent, que les niveaux de confort sont les plus élevés (réseaux sociaux et lieu de travail). De même, là où cette interaction est moins fréquente (à l'école, par ex.), les niveaux de confort sont les plus faibles.

De toute évidence, la capacité d'utiliser sa langue officielle en milieu de travail est au cœur de l'appui au bilinguisme et aux minorités de langue officielle. Les histoires de réussite d'élèves qui suivent des programmes d'immersion française ou qui reçoivent un enseignement de base en français langue seconde n'examinent pas suffisamment la mesure dans laquelle la langue acquise est retenue dans les régions où il y a peu de possibilités d'utiliser cette langue seconde. Il est essentiel d'examiner la transition entre l'école et le milieu de travail en ce qui concerne l'acquisition et le maintien d'une langue seconde. Les données du recensement révèlent qu'un nombre important de personnes perdront la langue seconde acquise en moins de dix ans, lorsqu'elles entreront dans un milieu de travail unilingue. Le gouvernement fédéral doit encore relever un défi de taille pour encourager ou exiger des entreprises et des organismes avec lesquels il fait affaire qu'ils observent

**TABLEAU 1 : « LE FAIT QU'IL Y AIT DEUX LANGUES OFFICIELLES (FRANÇAIS/ANGLAIS) AU CANADA EST, POUR VOUS, UN ÉLÉMENT IMPORTANT DE CE QUE SIGNIFIE ÊTRE CANADIEN. »**

**Voici un résumé de ceux qui sont tout à fait d'accord avec l'énoncé ci-dessus (note de 7 à 10 sur une échelle de 10 points) :**

| |
|---|
| **Chez les anglophones (par province/région)** |
| Nouvelle-Écosse : 70 % |
| Centre de l'Ontario : 58 % |
| Colombie-Britannique : 48 % |
| Manitoba : 47 % |
| Alberta : 36 % |
| Nouveau-Brunswick : 34 % |
| **Chez les anglophones (par ville)** |
| Montréal : 85 % |
| Toronto : 71 % |
| **Chez les francophones (dans l'ensemble du Canada)** |
| Canada : 61 % |

SOURCE : PATRIMOINE CANADIEN, 2018

des normes élevées en matière de fonctionnement dans les deux langues officielles.

## TECHNOLOGIES : LES ROBOTS DU CANADA DOIVENT ÊTRE BILINGUES

Il y a eu des progrès inimaginables dans les technologies depuis l'introduction de la LLO. L'idée d'un dispositif de traduction universel, qui était autrefois le rêve de nombreux admirateurs de Star Trek, semble aujourd'hui en passe de devenir une réalité. Les services en ligne sont de plus en plus disponibles dans les deux langues officielles et l'assistance vocale par intelligence artificielle (IA) peut fonctionner dans les langues de Shakespeare et de Molière (et reproduire leur voix) et remplacer les humains pour la communication de certaines informations. L'utilisation d'Internet et de nouveaux outils pour communiquer et interagir avec le public, ainsi que des possibilités inégalées de traduction automatique, créent potentiellement d'énormes possibilités d'élargir le service aux citoyens dans les deux langues officielles dans toutes les régions et dans de nombreux secteurs.

Les services de traduction automatique sont à la hausse à l'échelle mondiale et, grâce à l'expérience et à l'engagement du Canada en matière de prestation de services dans les deux langues, il peut faire preuve d'un leadership considérable en fournissant un modèle de pratiques exemplaires et inclusives en matière de prestation linguistique. Les organisations et les entreprises utilisent de plus en plus l'intelligence artificielle pour faire de la traduction. Des plates-formes telles que Google Translate, Microsoft Translator et Amazon Translate ont fait de grands progrès dans l'amélioration de leur exactitude et, avec d'autres traducteurs automatisés utilisant l'IA, sont utilisés quotidiennement par les particuliers et les entreprises. Le PDG de l'une des plus grandes sociétés de traduction du monde, Ofer Shoshan, prévoit que dans un proche avenir, la traduction automatique réalisera plus de 50 % du travail traité par le marché mondial de la traduction. À l'heure actuelle, il n'y a pas suffisamment de recherches sur l'impact de l'IA sur la traduction et sur l'évolution de l'interaction des gens avec une langue seconde ni sur la façon dont elle se fera.

## CHANGEMENT DÉMOGRAPHIQUE : MIGRATION, IMMIGRATION, DUALITÉ ET DIVERSITÉ

Depuis l'adoption de la LLO, le Canada a connu une révolution démographique en raison en grande partie de la diversité des nouveaux arrivants. La composition de la population est très différente de ce qu'elle était lorsqu'en 1969, le Canada a adopté la *Loi sur les langues officielles* (ci-après la LLO). L'impulsion des années 1960 de promouvoir le bilinguisme et le biculturalisme a fait place à des politiques et des discours qui faisaient la promotion du multiculturalisme dans ce qui était décrit en 1971 comme un cadre bilingue. Le discours a encore changé au cours des années 1980, car la diversité a été décrite comme fonctionnant de concert avec la dualité linguistique du pays et/ou les deux langues officielles. Pour certains analystes, la dualité et la diversité étaient inévitablement en concurrence, tandis que d'autres voyaient des domaines de convergence et/ou d'intersectionnalité.

En réalité, la dichotomie de la dualité et de la diversité s'est avérée très différente d'un bout à l'autre du Canada. Les préoccupations quant à la mesure dans laquelle les nouveaux arrivants diminueraient le caractère français du Canada ont été

atténuées en partie par le transfert au Québec, en 1991, d'une grande partie des pouvoirs de sélection des immigrants par le gouvernement fédéral. À l'extérieur du Québec, jusqu'à l'an 2000, on s'intéressait peu à la façon dont l'immigration pourrait diminuer le poids des francophones en situation minoritaire. Depuis, le gouvernement fédéral a augmenté considérablement le financement pour aider les francophones de langue officielle en situation minoritaire à attirer des migrants francophones dans leurs communautés afin de soutenir leur vitalité, de sorte que les nouveaux arrivants puissent être considérés comme une source potentielle de croissance pour les communautés vulnérables sur le plan démographique.

Cependant, dans le reste du Canada, le pourcentage d'immigrants établis et récents de plus de 15 ans qui déclarent connaître le français et l'anglais est inférieur à la proportion globale des personnes qui connaissent les deux langues officielles. Tel qu'observé ci-dessous, ce n'est pas le cas au Québec où, à l'exception de la cohorte la plus récente (arrivés entre 2011 et 2014), le pourcentage de personnes ayant déclaré connaître le français et l'anglais est supérieur à celui de la population totale de la province.

**TABLEAU 2 : POURCENTAGE DE PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 15 ANS AYANT UNE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS AU CANADA, AU QUÉBEC ET DANS LE RESTE DU CANADA POUR LES NON-IMMIGRANTS, LES IMMIGRANTS, SELON LE MOMENT DE LEUR ARRIVÉE**

| Pourcentage bilingue anglais-français (recensement 2016) | Canada | Québec | Reste du Canada |
|---|---|---|---|
| Total | 18,9 | 49,5 | 9,7 |
| Non-immigrants | 21,4 | 49,1 | 11,5 |
| Immigrants | 11,9 | 51,6 | 5,3 |
| Avant 1981 | 11,5 | 52,7 | 5,8 |
| 1981 à 1990 | 11,7 | 52,5 | 5,1 |
| 1991 à 2000 | 11,0 | 53,0 | 5,0 |
| 2001 à 2010 | 13,4 | 53,1 | 5,9 |
| 2001 à 2005 | 13,4 | 55,1 | 6,1 |
| 2006 à 2010 | 13,3 | 51,4 | 5,6 |
| 2011 à 2014 | 12,1 | 46,9 | 4,6 |

SOURCE : RECENSEMENT DU CANADA, 2016

## CONCLUSION : LE MEILLEUR DES MONDES DES LANGUES OFFICIELLES

Les messages publics sur la promotion du bilinguisme et l'appui aux minorités de langue officielle du Canada ont été trop timides. Nos lois et notre discours public tendent à encourager l'acquisition d'une langue seconde et à rappeler aux citoyens la nécessité d'appuyer les minorités de langue officielle. Cependant, de nombreux Canadiens semblent ignorer que la dualité linguistique est fondamentale et essentielle à une variété d'autres programmes et politiques (c.-à-d. le multiculturalisme canadien). L'appui aux minorités de langue officielle est plus qu'un simple besoin, c'est une responsabilité de la part des Canadiens. Il est nécessaire de mieux faire connaître la *Loi sur les langues officielles* aux Canadiens et aux Canadiennes et de rappeler à la population que le pays a la responsabilité constitutionnelle de soutenir ses minorités de langue officielle. Sans un rappel constant, nous risquons de permettre aux politiciens et à d'autres de sous-estimer l'importance du français au Canada.

Je suis fier et privilégié d'appartenir à la communauté des bilingues, avec mon épouse et mes quatre enfants, une communauté qui ajoute continuellement de nouveaux membres à ses rangs. Malgré les défis que pose l'augmentation du nombre de bilingues au Canada (nous formons une sorte de communauté), cela doit demeurer un objectif clé du gouvernement du Canada, et des mesures positives/importantes doivent être prises à cet égard.